

# Collision entre deux navires au large du Cap Corse: l'officier de quart était accro au portable...

Il n'y a pas que sur la route que l'usage du téléphone augmente considérablement le risque d'accident. Cela est également le cas en mer.

C'est ce qui ressort de l'enquête réalisée par le BEA Mer suite à la spectaculaire collision survenue le 7 octobre dernier entre le cargo roulier tunisien *Ulysse* et le porte-conteneurs chypriote *CSL Virginia* au large du Cap Corse; enquête dont le rapport final vient d'être rendu public.

Tout au long de la progression de l'*Ulysse* vers le *Virginia*, l'officier de quart du roulier n'a en effet cessé d'utiliser son téléphone portable, soit pour chercher un correspondant, soit pour converser avec lui de vive voix, soit pour "chatter", négligeant les procédures de sécurité et notamment la veille radar et visuelle.

## Radar hors service...

Mais s'il a largement contribué à la survenance de la collision, le téléphone n'est pas seul en cause.



Le cargo roulier tunisien *Ulysse* et le porte-conteneurs chypriote *CSL Virginia* sont entrés en collision au large du Cap Corse le 7 octobre dernier. /PHOTO MARINE NATIONALE

L'un des radars de l'*Ulysse* était hors service, l'homme de veille était mal positionné et la passation des consignes, aléatoire. Quant au *Virginia*, la veille était elle aussi très réduite - son radar était débranché -

bien que le bateau soit mouillé dans une zone de fort trafic maritime et donc potentiellement dangereuse; zone d'ailleurs choisie par l'armateur et non par le commandant du porte-conteneurs.

## Aucune recommandation

Dans ses conclusions, le bureau d'enquêtes pointe de nombreux autres manquements à bord des deux bateaux mais fait porter l'essentiel de la responsabilité de l'événement à l'équipage de l'*Ulysse* et à la compagnie tunisienne exploitante.

Curieusement, et quand bien même l'événement s'est déroulé dans les eaux internationales, le BEA Mer n'adresse aucune recommandation particulière aux autorités maritimes françaises alors que celles-ci étaient parfaitement conscientes de la dangerosité de la situation, compte tenu de leur connaissance de l'importance du trafic dans cette zone et de la proximité de littoraux sensibles, notamment le parc naturel du Cap Corse et de l'Agriate.

PH. G.